

Protocole Sanitaire

Applicable à partir du 03/06/2020 et jusqu'à nouvel ordre

Ce guide vise à présenter les consignes à respecter au Circuit de Chenevières pour limiter les risques de transmission du virus et permettre à chacun de pratiquer son activité en toute sécurité.

Il est important de bien comprendre que seul l'ensemble de ces mesures permettra à chacun de pouvoir bénéficier d'une protection maximum. Le non-respect d'une seule consigne, que ce soit par négligence ou par oubli, réduira instantanément l'efficacité des protections mises en place contre le virus. Il est donc important que chacun soit bien conscient de son rôle dans la lutte contre la propagation du COVID-19.

Pour les activités de Roulage

A. Pour les organisateurs

Afin de limiter les risques de transmission du virus par contact, il est important de réaliser un maximum d'opérations administratives de manière dématérialisée en amont de vos journées (fiches d'inscription, règlement, décharges de responsabilité, assurance, etc...) et d'interdire l'inscription de pilotes sur site en dernière minute.

De même, il vous est recommandé de procéder à un briefing dématérialisé pour votre journée afin d'éviter un rassemblement des pilotes même en plein air. Votre message sera reçu de manière tout aussi efficace. Afin de vous assurer que les pilotes ont pris connaissance du briefing, il vous est recommandé d'ajouter une mention spécifique d'engagement du pilote à visualiser le briefing en ligne sur votre décharge de responsabilité.

Avant l'arrivée de vos participants sur site. Vous devez réaliser un plan de stationnement en répartissant vos pilotes dans les « parc fermés » qui ont été créés pour assurer la sécurité des pilotes dans le paddock. Chaque parc fermé ne peut comporter que 10 personnes, pilotes ou accompagnateurs. Il vous appartient de contrôler le nombre de personnes que vous affectez à un parc fermé.

Un point de contrôle spécifique va être aménagé à l'entrée du circuit pour permettre aux organisateurs :

- ✓ De confirmer que les participants sont bien inscrits,
- ✓ De contrôler qu'ils sont tous en possession d'un masque,

- ✓ De vérifier leur état de santé : toute personne présentant des suspicions de COVID ou faisant état de température sera renvoyée chez elle.
- ✓ De leur indiquer le n° du parc fermé dans lequel ils doivent stationner,
- ✓ De leur remettre l'ensemble des éléments nécessaires au roulage : timing, étiquettes de groupe, feuilles d'informations, etc... dans une enveloppe fermée
- ✓ L'équipe du circuit prendra ensuite le relais pour guider les participants jusqu'à leur parc fermé.

Le contrôle sonomètre sera toujours réalisé mais l'équipe du circuit se déplacera dans chaque parc fermé (dans l'ordre de roulage) pour réaliser les contrôles. Les pilotes qui ne seront pas prêts au moment du passage de l'équipe du circuit se feront contrôlés en pré-grille avant d'accéder à la piste.

Conformément aux prescriptions que nous avons reçues, les douches seront fermées. Seul l'accès aux toilettes sera ouvert.

En raison des contrôles à effectuer auprès des pilotes à leur arrivée sur site, aucune arrivée la veille ne sera possible.

Aucun espace de restauration ne sera aménagé le midi pour limiter les risques de regroupement. Un camion à pizza sera présent sur site mais il est demandé aux pilotes de manger dans leur parc fermé afin de limiter les regroupements.

B. Pour les pilotes

Pour participer à une journée de roulage au Circuit de Chenevières :

- Vous ne devez avoir aucun symptôme de COVID-19. L'équipe du Circuit est susceptible de prendre votre température en cas de doute et de vous refuser l'accès au site. Si vous avez le moindre doute sur votre état de santé, restez chez vous et appeler votre médecin traitant pour connaître les démarches à suivre.
- Vous devez être inscrit à l'avance auprès de l'organisateur de la journée et avoir retourné l'intégralité des documents (décharge de responsabilité, bulletin d'inscription, paiement, assurance, etc...) qui vous sont demandés par l'organisateur. Aucune inscription, ni aucun document ne sera accepté sur place.
- Vous devez impérativement être en possession de deux masques de protection individuels afin de pouvoir en changer toutes les 4 heures.
- Vous devez être en possession de votre équipement personnel : casque, combinaison, gants, dorsale, etc... Aucun prêt ou location de matériel ne sera possible.

L'organisateur de la journée vous adressera en amont les documents relatifs à votre inscription. Tous les documents et paiements devront être réalisés en amont de votre venue au circuit. Un briefing dématérialisé vous sera proposé par l'organisateur. Ce briefing est obligatoire pour votre sécurité et pour celle de l'équipe qui encadre le roulage.

Les accompagnants et les spectateurs ne sont pas autorisés afin de réduire le nombre de personnes présentes sur le site.

L'organisateur vous communiquera une heure d'accueil sur le circuit. Respectez cette heure d'accueil pour le bon déroulement des contrôles sanitaires et pour ne pas perdre de temps sur vos sessions de roulage. Le circuit ne sera pas ouvert la veille. Le camping est interdit et les douches sont fermées. Seul l'accès aux toilettes sera possible sur place.

Le covoiture vous est déconseillé afin de limiter les risques de contagion en amont de votre visite au circuit.

Une fois les contrôles d'accès passés, rendez-vous directement à votre parc fermé. Respectez les zones qui vous sont affectées pour vous installer, elles garantissent votre sécurité et celle des autres participants. Il vous est explicitement demandé de rester au maximum dans votre parc fermé.

Le Circuit, comme tous les équipements sportifs, est soumis à l'interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes. Les parcs fermés sont destinés à matérialiser des zones dans lesquelles seront regroupées au maximum 10 participants. Les équipes du Circuit circuleront donc en permanence pour veiller au bon respect de cette règle. Il est interdit de visiter les autres parcs fermés. Si vous devez rencontrer un autre pilote, rencontrez-le dans les zones de circulation.

Lorsque vous n'êtes pas en piste, le port du masque et le respect des gestes barrière est obligatoire. Nous vous demandons de limiter au maximum vos déplacements en dehors du parc fermé. Seules les zones suivantes seront ouvertes : toilettes, zone spectateur en entrée de piste, zone organisation, station de carburant, gonfleur, food truck. Ces différentes zones seront reliées par une zone de circulation munie de marqueurs qui vous permettront de surveiller vos distances avec les autres participants. Nous vous demandons de respecter ces marques de distances.

Un food truck sera présent le midi mais aucun espace de restauration ne sera aménagé.

Toute personne qui fait preuve de négligence envers les règles sanitaires met potentiellement en danger les personnes qui l'entourent. Nous serons dans l'obligation de l'exclure du Circuit. Naturellement cette personne ne pourrait prétendre à aucun dédommagement ou remboursement.

C. Pour les spectateurs

Seule la reprise du sport à titre individuelle a été autorisée. L'ensemble des compétitions et des manifestations avec du public sont toujours interdites. En conséquence, le Circuit de Chenevières n'accepte pas les spectateurs.

Il en est de même pour les accompagnants. La restriction actuelle sur les rassemblements de plus de 10 personnes nous contraint à réduire le nombre de personnes sur site afin de limiter les risques. Seuls les pilotes peuvent pénétrer dans l'enceinte du Circuit. Les accompagnants, même issus du même foyer, ne sont pas autorisés.

Pour les activités de coaching

La plupart des activités de coaching sont réalisées par des moniteurs indépendants. Ils peuvent de nouveau prendre contact avec le circuit pour réserver des créneaux de piste mais ils devront respecter un certain nombre de règles lors de leur présence au circuit.

La réservation est obligatoire et doit mentionner le nombre de personnes présentes dans le créneau horaire retenu. Nous demandons aux moniteurs de venir uniquement accompagnés de leur(s) client(s) pilote(s), sans accompagnants.

Les clients doivent venir avec leur propre matériel. Les moniteurs ne doivent en aucun cas prêter de matériel à leurs clients. Moniteur et Client doivent être munis d'un masque de protection à leur arrivée sur site.

Le port du masque est obligatoire dans la voiture si aucun des deux ne porte de casque intégral. A l'extérieur de la voiture, le port du masque est obligatoire pour les déplacements dans les zones publiques (couloirs, toilettes, bureaux). Lors des phases de briefing individuelles entre le moniteur et son client, le port du masque est facultatif si une distance d'1,5 m peut être respectée.

Durant toute leur présence sur site, les moniteurs sont responsables du comportement de leurs clients et du bon respect des consignes sanitaires affichées dans tous les espaces communs sur site. Ils devront à ce titre renvoyer une charte de bonne conduite signée au circuit avant de pouvoir prendre rendez-vous.

Pour l'école de pilotage

Les activités de l'école de pilotage reprendront le 5 juillet. Le circuit mettra en œuvre un certain nombre de mesures dans l'organisation des journées de stage afin de limiter les contacts entre les personnes présentes sur site et de prévenir les risques de contamination entre les stagiaires :

- Mise en place d'un sens de circulation sur site avec une entrée et une sortie,
- Désinfection des mains obligatoire à votre arrivée sur site,
- **Port du masque obligatoire pour toutes les personnes¹ présentes sur site,**
- Signature électronique des documents administratifs tels que les décharges de responsabilité en amont de votre venue,
- Paiement sur place uniquement en carte de crédit après désinfection des mains,
- Réduction du nombre de stagiaires dans chaque créneaux horaires afin de réduire le nombre de personnes présentes sur site en simultané,
- Briefing physique remplacé par un briefing vidéo,
- Désinfection des mains obligatoire avant chaque montée à bord d'un véhicule,
- Aération naturelle dans les voitures (pas de climatisation),
- Nettoyage intérieur des véhicules plusieurs fois par jour avec des produits professionnels,
- Aération et désinfection des casques entre 2 utilisations,
- Port du masque obligatoire dans les voitures.

¹ Le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans.

Au-delà de ces mesures de protections, il convient évidemment d'appliquer des mesures de bon sens afin de limiter les risques de propagation du virus. Ainsi, si vous présentez des symptômes, ou si vous avez des doutes sur votre état de santé, vous ne devez pas vous rendre au Circuit de Chenevières. Restez chez vous et appelez votre médecin traitant pour connaître la marche à suivre. Informez le circuit de votre absence, nous reporterons votre stage à une date ultérieure sur présentation d'un justificatif médical.

De même, nous vous demandons explicitement de limiter le nombre de personnes accompagnant le stagiaire à son stricte minimum. Nous vous déconseillons fortement de venir avec des personnes âgées ou présentant des restrictions médicales afin de les protéger. D'une manière générale, les spectateurs sont interdits dans l'enceinte du circuit.

En cas de non-respect de ces consignes sanitaires, l'équipe du Circuit est autorisée à vous exclure pour assurer la sécurité des autres personnes présentes sur site et à vous renvoyer chez vous. Aucun dédommagement ou aucun report de votre stage ne vous sera alors accordé.